

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE-BIGORRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du : 26 AVRIL 2011

Le 26 avril 2011 à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Parc d'Activités Dominique Soulé (Bâtiment inter-entreprises) à Bagnères-de-Bigorre, à la suite de la convocation adressée le 18 avril 2011.
Nombre de membres en exercice : **58**.

46 PRESENTS : M. CASTELLS Rolland, Président. M. BARTHE, Mme COLOMES, MM. IBOS, MENVIELLE Gérard, PRIEU, WACHTER, Vice-Présidents. MM. ABADIE, ABAT, ARAGNOUET, Mme BAQUE-HAUNOLD, M. BARRERE, Melle BERTRANNE, MM. BOUTEILLER, BROCA, CAPARROI, CAPOT, CARBONNEL, CARRIORBE, CASSOU, CHAUVEAU, Mme DAUDIER, MM. DETHOU, DHUGUES, DORIGNAC, Mme DUSSERT-PEYDABAY, MM. GAROBY, GOVILLOT, JOURDAN, LAVIGNE, LHEZ, MALLARD, MARQUERIE, MASCARAS, MENVIELLE Jacques, Mme PADRONI-BOURDIEU, M. PAGEZE, Mme PETEILH, MM. PUJO Yves, ROUSSE, SANVICENTE, SEMPASTOUS, SOUCAZE, Mmes TERNET, URTIZVEREA, M. VIAU, Délégués.

4 délégués titulaires absents suppléés : M. GRAU suppléé par M. PAGEZE, Mme THALES suppléée par Melle BERTRANNE, M. ARBERET suppléé par M. CARRIORBE, M. IRR suppléé par M. LHEZ

12 Absents : Mmes DARRE, DARRIEUTORT, DAVANT, MM. BRIANTI, DUBEAU, LAGUERRE

Dont 6 excusés : Mme MARCOU, MM. ARA, BRUNE, DABAT, GARDERES, LAFAILLE

6 Pouvoirs de vote : Monsieur le Président dépose sur le bureau les pouvoirs de vote de :

- M. ARA à Mme PADRONI BOURDIEU – M. GARDERES à M. SANVICENTE – M. LAFAILLE à M. CASSOU, Mme MARCOU à Mme URTIZVEREA – M. DABAT à M. CASTELLS – M. BRUNE à Mme PETEILH

DEPOT DE CANDIDATURE POUR L'APPEL A PROJET
« APPUI A L'EMERGENCE DES SCOT RURAUX »

Rapporteur : M. CASTELLS

Lors de la réunion d'information sur les SCoT le 18 février dernier, les services de l'Etat ont présenté à l'ensemble des maires de la Communauté les SCoT et les appels à projet en cours pour les SCoT ruraux. La décision a été prise de présenter une candidature pour l'appel à projet " Appui à l'émergence des SCoT ruraux" coportés par l'Etat et la Région Midi-Pyrénées. Cet appel à projet a pour objet d'accompagner les collectivités dans la prise de décision de l'engagement d'un SCoT en finançant des études préalables.

Un dossier de candidature a donc été préparé afin de pouvoir être déposé avant le 29 avril prochain, selon le règlement de l'appel à projets. Le projet est mis à disposition sur table.

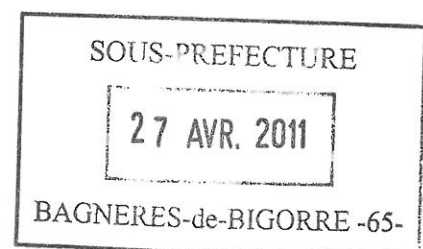
Son contenu :

La première partie explique les raisons qui poussent la CCHB à se positionner pour un SCoT sur son territoire et les questions posées sur la délimitation du périmètre : évolution prochaine des intercommunalités, enjeux partagés de la station de ski, ...

La deuxième partie décrit le territoire et ses enjeux concernant la géographie, la population, les activités (agriculture, industrie et artisanat, tourisme et commerce) et le cadre de vie (habitat, déplacements et transports, environnement, équipements et services).

La troisième partie propose l'organisation des études et leur objectif

- organiser la convergence des acteurs
- partager les connaissances
- définir un mode de gouvernance pertinent
- établir les modalités de la faisabilité



Il est proposé de réaliser ces études préalables en utilisant deux démarches complémentaires :

- un audit territorial avec l'aide des professeurs et étudiants du Master en Aménagement du territoire et Développement Durable de l'université Panthéon-La Sorbonne. L'audit territorial est basé sur des entretiens approfondis, en face à face, d'acteurs du territoire sur une question stratégique globale. .../...

- une étude plus classique confiée à un bureau d'études

L'enveloppe budgétaire est la suivante : 71 760 € TTC soit 60 000€ HT
Le financement demandé est le suivant : 48 000€

Afin de suivre ces études il est proposé l'organisation suivante : Agnes Lazarevitch, directrice de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la ville de Bagnères suivra ces études dans le cadre de la convention de prestation entre la Ville de Bagnères et la CCHB.

L'élu référent a été désigné en Bureau du 18 avril 2011 en la personne de Philippe VIAU.

La commission Aménagement de l'espace, agriculture et pastoralisme suivra l'avancement des études.

Il est proposé :

- d'approuver le dépôt du dossier de candidature à l'appel à projet " Appui à l'émergence des SCoTs ruraux" .
- d'approuver le plan de financement
- d'approuver l'organisation du suivi des études.
- d'autoriser le président à signer tous actes utiles

DELIBERATION - Le Conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide, sur proposition de la Commission des Finances, Personnel, Administration Générale du 14 avril 2011 :

1° d'approuver le dépôt du dossier de candidature à l'appel à projet " Appui à l'émergence des SCoTs ruraux";

2° d'approuver le plan de financement ;

3° d'approuver l'organisation du suivi des études ;

4° d'autoriser le Président à signer tous actes utiles.

Le Président certifie que la présente délibération a été affichée par extrait, à la porte de la Mairie le : **27 AVRIL 2011.**

LE PRESIDENT,

Rolland CASTELLS



Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,

Rolland CASTELLS

